

Compte rendu sorties terrains EMSC – Digue de Véran

Date : 20/07/2021, de 16h à 21h

Lieu : Digue de Véran

Personnes présentes : Laure Bou (PNRC), Marie-Lou Degez (PNRC), Benjamin Bricault (SNPN), Marc Thibault (TDV), Marion Peguin (Conservatoire du littoral), Volcie et Coralie Moulin (Mas de Gouine), Christophe Maillis (Conventionné circuit pédestre), Pierre Brun (Compagnie des Salins du Midi), Michel Simiacos (Association protection Salin Camargue), Jean-Claude Falaschi (Association plaisanciers de Beauduc), René Simian (Association plaisanciers de Beauduc), Stéphane Maillis (CE Chasse des Salins du Midi)

CPIE : Emmanuel Dollet, Joanne Michelutti, Marion Pitous, Flore Liron, Liséa Donadille

Objectif des sorties terrains

- Produire un travail pour verser à l'état des lieux du plan de gestion
- Faire se rencontrer les acteurs
- Créer un espace d'écoute et d'échange

Déroulé

1^{ers} temps : état des lieux au sud de la digue à la mer (aménagements, ressources naturelles, pratiques)

2^{ème} temps : témoignage (world café) : 3 thèmes : Biodiversité, gestion de l'eau au sud de la digue à la mer, évolution du trait de côte

Outil : Carte accrétion et érosion trait de côte

Groupe évolution du trait de côte

Eléments de contexte

Selon certain.e.s participants l'érosion des plages est dû aux épis, de plus les épis seraient la cause de la disparition des dunes de Saint-Anne qui étaient d'une hauteur de 30 mètres.

Les sédiments apportés par le Rhône manquent dans la protection du littoral. Jusque dans les années 90 les sédiments fossiles engraisaient la plage devant le phare de Beauduc, mais la tempête de (année 2017 ?) a fait disparaître la plage.

Les courants et la migration du sable se font de manière générale d'Est en Ouest. Un mouvement sableux viendrait aussi de l'ouest pour engraisser le golf de Beauduc, et ce phénomène induit l'érosion des plages des Saintes

Il y a des zones d'accrétions (pointe de Beauduc, ponton Beauduc) et d'érosions (plage)

Il semblerait que l'étang de Beauduc s'ensable, par vent d'Ouest de 10 centimètres par an.

Impact de la nouvelle gestion

Depuis l'acquisition, certaines digues non entretenues sont détruites par les tempêtes ou le recul du trait de côte, et ne sont plus carrossables, elles étaient en arrières des digues jusqu'au parking de Beauduc. Un dépôt de sable possible est observé depuis l'arrêt des pompes, de plus depuis quelques

années le système dunaire se recrée mais pas assez rapidement pour certains participants. Il semblerait qu'un chenal se soit créé très vite après l'acquisition au niveau du campement. On compte au total trois graus à présent.

Avec les coups de mer l'hiver, une plage devrait revenir, se recréer contre les dunes selon certain.e.s.

Remarques

Il n'y a pas une évolution linéaire, on n'a pas encore intégré tous les facteurs qui impliquent une évolution. Le trait de côte bouge.

Il y avait 100 kilomètres de digues, mais elles ne sont pas entretenues pour une partie (celles qui avaient un rôle de compartimentation), mais continues de l'être pour d'autres (qui ont un rôle pour la gestion du site). Entre l'ancienne digue salinière (de Véran) et la digue à la mer, il n'y a plus de protection. C'est seulement la digue à la mer qui protège les biens et personnes, et pas une autre digue. Certain.e.s participant indiquent qu'avant les digues des salins protégeaient.

Selon certain.e.s le Conservatoire du littoral a comme volonté de laisser entrer la mer.

Phénomène qu'on n'arrêtera pas (la montée de la mer ? le trait de côte ?)

Plus on fait rentrer de l'eau de mer plus les terres se salinisent pour certain.e.s., d'autres signalent que les terres sont moins salées aujourd'hui que lors de l'acquisition, car la mer qui rentre est moins salée, que l'eau qui circulait pour la concentration du sel.

Questionnement

- Quelle articulation entre le SYMADREM et le Conservatoire ? Ce n'est pas le même établissement (le SYMADREM a un CA constitué d'élus locaux)
- Quelle projection pour l'évolution du trait de côté ? Controverse sur la réalité de l'ensablement de la lagune et le rôle de l'ancienne digue comme brise-lame
- Controverse sur l'évolution du littoral situé à droite de l'étang de Beauduc avec l'abandon de la digue en front de mer : une plage va-t-elle se reformer, comme on l'observe actuellement ? ou bien l'étang de Beauduc va-t-il devenir une baie marine, si les vestiges de la digue ne retiennent plus le sable ?